

Ecole primaire

NIEDERHASLACH

I. PRÉVENTION

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
Explication du harcèlement aux élèves	En fonction de l'âge des élèves : - à partir des documents disponibles sur le site ARENA - à partir des albums suivants : → « Tyranono » ; « Maël, le roi des bêtises » ; « Rouge » ; « Seule à la récré » ; « Je me défends du harcèlement »
Actions d'information à destination des parents	- Information orale transmise lors de la réunion de rentrée (septembre 2024) - Inscription au règlement intérieur + plan de prévention (diffusé à tous les parents en novembre 2024 par mail + disponible sur le site de la commune) - Distribution en novembre 2024 de la plaquette d'information à toutes les familles par mail
Participation à des temps forts	- Journée nationale « Non au harcèlement » le 7 novembre 2024 - Questionnaire anonyme proposé à tous les élèves du CE2 au CM2
Dispense de 10 h d'apprentissage aux élèves du CP au CM2.	→ Lors des cours d'éducation morale et civique

II. DÉTECTION

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
Sensibilisation de la communauté éducative à la détection	Formation de toutes les enseignantes + communication et explication du protocole à toute l'équipe enseignante
Rédaction d'un protocole d'intervention et de prise en charge des situations	L'école s'est dotée d'un protocole de lutte contre le harcèlement. La prise en charge des situations sera assurée par Mme ANDRAUX Sandra et Mme JAMET Coralie.

III. TRAITEMENT DES FAITS

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
Orientation des cibles, témoins et intimidateurs	- Appui sur le protocole de lutte - Appui sur l'équipe ressource de circonscription (Inspection de circonscription et RASED)

Document communiqué aux personnels de l'école le 8/10/2024

Document communiqué aux parents en conseil d'école le 15/10/2024